



Assemblée des délégués

Procès-verbal

Date : Mercredi, 21 avril 2010
Assemblée des délégués ordinaire à 13.15 heures

Lieu : Ecole d'agriculture du canton de Soleure - Wallierhof - 4533 Riedholz

Présents : selon liste séparée

Excusés : selon liste séparée

Procès-verbal : Annette Ruffieux

Ordre du jour :

1. Ouverture
2. Nomination des scrutateurs
3. Acceptation de l'ordre du jour
4. Procès verbal de l'assemblée des délégués du 22 avril 2009
5. Rapports 2009
6. Comptes 2009 et rapport de révision / décharge au comité
7. Budget 2010
8. Election au comité (Remplacement de M. Markus Brägger)
9. Intégration des chevaux 0% dans le herd-book et la structure de la FSFM
10. Prolongation du mandat de 3 juges de races
et nomination de 2 nouveaux juges de races
11. Mandat à l'organe de révision pour 2010
12. Propositions des Syndicats d'Elevage
13. Admissions et démissions de membres
14. Avenir du Haras national suisse
15. Programme d'activités 2010
16. Stars FSFM 2009 et distinctions
17. Divers

1. Ouverture

Début de l'assemblée à 13.20h.

Bernard Beuret (Président) salue les personnes présentes, les invités et donne connaissance de la liste des personnes excusées. Remerciements à Madame Gürtler pour la traduction simultanée.

Allocution d'ouverture :

L'agriculture en général vit actuellement des temps particulièrement difficiles. Les partenaires de la filière laitière n'ont pas réussi à mettre en place un système de régulation des marchés en tenant compte des

intérêts des producteurs. Du côté des producteurs et des organisations professionnelles, des solutions nouvelles devront donc être trouvées rapidement.

La Confédération travaille à la définition d'un nouveau concept de paiements directs applicable dès 2014. Le cadre général est défini en référence à l'article 104 de la Constitution fédérale. Il faut maintenant définir quelle agriculture on aimerait développer à l'avenir en Suisse, quelle politique agricole on veut appliquer en prenant en compte ou pas les accords commerciaux dans le cadre de l'OMC ou avec l'Union européenne.

En 2009, la qualité et les performances du cheval FM ont continué de progresser; la situation sur les marchés est restée favorable et les prix obtenus sont plutôt à la hausse. Diverses manifestations régionales et nationales de promotion du cheval franches-montagnes ont connu un réel succès, comme les centaines des syndicats de la Gruyère et du Jura neuchâtelois, ou encore les expositions telles que l'OFFA, la BEA, Agasul, le National FM dans le cadre d'Equus Helveticus et, enfin, le Marché-Concours national de Saignelégier.

Depuis le début de l'année 2010, la contribution fédérale à l'exportation des chevaux a été supprimée, mais les taxes diverses prélevées par les pays voisins sur les chevaux exportés demeurent. La FSFM s'occupera de cette question, en collaboration avec l'Office fédéral de l'agriculture, durant cette année.

La décision de la Confédération d'interdire les fils de fer barbelés dans les pâturages à chevaux pose également de sérieux problèmes, surtout dans les pâturages communautaires de grande dimension, dans lesquels des troupeaux de chevaux sont mélangés avec les bovins. Les fils électriques sont critiqués par les chasseurs et touristes et les fils sans barbelés ne sont pas efficaces.

L'année 2010 a bien débuté avec le 50^{ème} anniversaire de la Sélection des étalons à Glovelier, mais au mois de février déjà, la publication de la Confédération de ses propositions d'économie, entre autre l'éventuelle fermeture du Haras National, jeta une ombre noire sur le monde du cheval. Ce point sera traité encore en détail plus tard. La suppression du HNS et la réduction des contributions aux organisations d'élevage n'arrangent pas la situation précaire de l'élevage suisse face aux marchés internationaux.

Heureusement, le monde du cheval semble rester imperturbable et poursuit ses activités d'élevage, Le cheval ne déçoit pas ses amis. Dans ce monde, c'est donc un privilège de pouvoir s'occuper de chevaux.

Sur ces paroles, l'assemblée des déléguées 2010 est déclarée ouverte.

2. Nomination des scrutateurs

Les scrutateurs suivants ont été nommés: Madame Therese Nyffeler, Monsieur Pierre Jordan, Madame Cécile Estermann, Monsieur Pierre Koller. 125 cartes de votes distribuées, majorité absolue 63.

3. Acceptation de l'ordre du jour

Pas de modification, l'ordre du jour est accepté comme proposé.

4. Procès verbal de l'Assemblée des Déléguées 2009

BB : Ce procès verbal a été envoyé à tous les délégués avec l'invitation. Pour compléter le point 12 « Nos stars 2008 », nous répétons les noms des candidats ayant été nommés, ainsi que les membres des commissions étant arrivés au terme de leur mandat:

Pour la commission d'élevage, en remplacement de Monsieur Roland Bovet, le comité a nommé Monsieur Florian Hauser et Monsieur Albrecht Dreier remplace Monsieur Hans Hadorn. Pour la commission de sport, Monsieur Werner Helfenstein a laissé sa place à Madame Nicole Helfenstein qui, dans l'intervalle, nous a fait parvenir sa démission, on devra la remplacer prochainement. Monsieur Martial Laville a pris la place de Monsieur André Kocher à la commission de finance.

Avec ce complément, le procès verbal de la dernière séance est accepté.

5. Rapports 2009

BB ces rapports figurent dans la brochure qui a été remise aux délégués. Il aimerait reprendre quelques points du rapport du président qui lui semblent importants : Après une année de travail en qualité de président, il constate que le volume de travail est considérable. En plus, la planification du travail se voit

chamboulé par l'actualité, soit l'affaire des fausses ascendances de l'année passée ou l'éventuelle fermeture du HNS cette année, en résumé : beaucoup de travail et des ressources humaines et financières limitées.

En plus des activités ordinaires de la gérance, quelques dossiers ont pu être réglés : concernant les prestations attendues du Haras, ceci dans le cadre de la définition d'un nouveau mandat de prestations du HNS par l'Administration fédérale. Le contrat liant la FSFM au HNS a également été révisé.

De nouvelles secrétaires de concours ont été désignées, à savoir Mmes Jacqueline Barras et Eva Frésard et la question du renouvellement des juges sera traitée sous le point no. 10 de l'ordre du jour.

Certains dossiers sont encore en traitement : Afin d'utiliser de manière optimale les ressources humaines à disposition, les règles de fonctionnement de la gérance ont été précisées.

La recherche d'une solution d'intégration de la RRFB au sein de notre fédération préoccupe la direction de la FSFM. Des décisions devront être prises à ce propos dans les meilleurs délais.

L'organisation de l'élevage du cheval de la race des Franches-Montagnes en Allemagne retient également notre plus grande attention. Il est important de trouver une solution qui convienne aux éleveurs allemands et qui puisse également servir de modèle dans d'autres pays.

Les frais d'exportation pour un cheval sont énormes, la FSFM envisage de contacter l'OFAG à ce propos en vue de rechercher des solutions avec les ministères de l'agriculture des pays concernés.

Dans le programme d'activités 2010, une place importante sera réservée au combat contre la proposition de suppression du HNS.

Durant cette année deux points forts seront traités : la définition d'une stratégie d'action de la FSFM à moyen et long terme et l'adaptation des statuts et règlements. Le 24 mars 2010, une journée de réflexion a été organisée pour les membres de la direction, du comité et des commissions. Il en ressort que les efforts devront être portés sur la publicité et le marketing, la formation des personnes, le maintien de l'unité de la fédération, la sauvegarde voire le renforcement du Haras national et le maintien de l'équilibre financier dans les comptes de la FSFM. Cette stratégie générale sera l'objet d'une consultation de tous les syndicats membres de notre fédération durant l'année 2010.

BB tient à remercier toutes celles et ceux qui collaborent à la bonne marche de la fédération, en particulier, toute l'équipe de la gérance, les membres de la direction, le comité, les membres des commissions, les représentants des syndicats et des organisations d'élevage

S. Klopfenstein (gérant FSFM): Les délégués ont pu lire le rapport de la gérance dans la brochure, SK se tient à disposition pour répondre aux éventuelles questions. SK aimerait aussi apporter quelques compléments et informations.

2010 sera la dernière année pour le programme de sauvegarde des lignées (PASL). L'année passée, 19 contrats avec 6 étalons différents ont pu être conclus. Il est réjouissant que cette année, trois étalons de la lignée « Don » et un de la lignée « V » ont pu être approuvés.

OFAG a reconnu la FSFM pour une nouvelle période de dix ans. Cette reconnaissance a nécessité au préalable l'élaboration d'un règlement sur l'estimation des valeurs d'élevage. Les valeurs d'élevage se calculent depuis plusieurs années, mais il n'existait pas de bases légales claires. Ce règlement a été approuvé par le comité à titre transitoire jusqu'à l'approbation par les délégués à une prochaine assemblée.

Fausse ascendance : en 2009, sur toutes les juments, contrôlées lors des tests en terrain, dix cas de fausse ascendance ont été constatés. Tous les propriétaires concernés ont reçu une lettre les informant des mesures prévues basées sur le nouveau règlement d'ascendance, soit la radiation de la fausse ascendance et le remplacement du certificat d'origine par une carte d'identité ou certificat de croisement. Les propriétaires ont la possibilité de mandater la FSFM, d'effectuer des contrôles supplémentaires avec d'autres étalons afin de trouver le père correct. Trois propriétaires ont utilisé cette option et les ascendances de deux juments ont été corrigées. Dans cinq autres cas, les propriétaires ont fait recours et demandé un nouveau contrôle ou des contrôles additionnels. Jusqu'à ce jour, les résultats ne sont pas encore connus. Selon le règlement, la commission d'élevage a la possibilité de sanctionner le propriétaire. Etant donné qu'il s'agissait de cas nouveaux, la commission d'élevage a décidé de ne pas sanctionner les propriétaires.

Concernant le cas pour lequel la FSFM a déposé plainte au tribunal cantonal du Jura l'année passée, aucune décision a été prise jusqu'à ce jour au niveau juridique.

Primes de maintien de la race pour les juments FM : Les primes n'ont pas encore été versées pour la raison suivante : L'OFAG a obligé la FSFM d'effectuer des contrôles de mode de garde. 10% des juments doivent être contrôlées. Pour des raisons de rationalisation du travail, ces contrôles ont été faits dans le cadre des contrôles PER usuels qui ont lieu durant l'hiver du mois de novembre au mois de mars. Il manque encore quelques résultats qui arriveront jusqu'à la fin du mois d'avril. Les primes seront donc versées dans la première quinzaine du mois de mai.

BDTA Equines : le projet a été mis en consultation. Les chevaux nés à partir du 1^{er} janvier 2011 devront porter une puce électronique et le passeport sera obligatoire. Les naissances, les changements de propriétaires et le changement du lieu de détention habituel devront être annoncés à cette base de données centralisée. Les changements du lieu de détention seront à annoncer seulement, si le cheval le quitte pour plus de 30 jours. Dans sa prise de position, la FSFM a demandé que les puces puissent être implantées non seulement par des vétérinaires mais aussi par d'autres personnes qualifiées et que le nouveau projet ne doive pas occasionner plus de coûts aux éleveurs qu'aujourd'hui. Nous n'avons pas encore reçu de réponse de la part de l'OFAG à cette prise de position.

Brochures de Recueil et valeurs d'élevage 2009 : sont à disposition. A l'entrée, les gérants des syndicats ont déjà reçu un exemplaire du recueil d'élevage. Pour tout exemplaire supplémentaire, il faut s'adresser à SK ou MLA après l'assemblée, ou directement à la gérance.

National FM 2010 : Avec l'invitation à l'AD, les délégués ont reçu un appel pour des bénévoles du jeudi 16 au dimanche 19 septembre 2010. Si chaque syndicat mettait une personne à disposition, on aurait un effectif suffisant. Une liste circulera afin que les personnes intéressées puissent s'inscrire directement. En outre, il manque encore trois chefs de discipline : dressage, saut et gymkhana. Les personnes intéressées sont priées de s'adresser à SK ou directement à la gérance.

BB remercie SK pour son rapport d'activité et demande aux participants s'il y a des questions pour les présidents des commissions à propos de leurs rapports figurant dans la brochure, il ouvre la discussion.

Urs Aeschlimann de Barbarèche, SE Sensebezirk : Il aimerait connaître les noms des personnes touchées par les sanctions.

BB Le comité a décidé qu'il ne serait pas opportun de publier les noms en question. Les noms des éleveurs des cas les plus graves sont connus.

Les rapports sont acceptés par une large majorité et le comité est déchargé.

6. Comptes 2009 et rapport de révision/ décharge au comité

SK présente le résultat 2009 qui montre un bénéfice de Fr. 30'447.57, donc légèrement plus que le budget voté l'année passée. Les comptes ont été envoyés avec l'invitation à l'assemblée et les délégués intéressés avaient l'occasion, les 14 et 15 avril derniers, de les consulter sur place à Avenches.

Parmi les amortissements, le nouveau programme de stud-book qui figurait avec 94'000.-- au bilan, a été amorti de Fr. 30'000.-- et dans les charges extraordinaires se trouve un amortissement de Fr. 45'000.-- pour épurer le stock de marchandises brochures.

Du résultat d'exploitation de Fr. 120'447.54. le comité propose aux délégués de faire des provisions respectivement les réserves suivantes : tout d'abord un montant de Fr. 50'000.-- pour l'adaptation du programme Stud-book à la BDTA Equine, ensuite une augmentation des réserves générales de Fr. 20'000.- pour pouvoir faire face aux imprévus, et finalement une réserve de Fr. 20'000.-- pour un éventuel versement de prestations demandées par l'ancien gérant.

BB passe la parole à Monsieur Fritz Rüfenacht, de l'organe de révision BDO Visura.

FR Le rapport de la révision figure également dans la brochure. Il recommande aux délégués d'accepter les comptes 2009. La BDO Visura a effectué la révision pour la première fois avec trois personnes durant une journée. Les comptes d'exploitation sont nombreux et ont été contrôlés par sondage. La comptabilité est très bien tenue.

BB remercie FR et aussi AR pour la bonne tenue des comptes et ouvre la discussion.

Les comptes sont acceptés et décharge est donnée au comité par une majorité évidente.

7. Budget 2010

SK présente le budget 2010 qui figure également dans la brochure avec un bénéfice prévu de Fr. 11'600.--

Le budget 2010 est accepté à l'unanimité.

8. Election au comité (remplacement de Monsieur Markus Brägger)

BB Monsieur Markus Brägger quitte le comité. Il tient à remercier Monsieur Brägger pour le travail fourni au sein du comité et de la commission de commercialisation. Pour le remplacer, le syndicat « Rheintal und Umgebung » a soumis une candidature, présentée par Monsieur Eschenmoser.

M. Eschenmoser décrit le curriculum vitae de Madame Susanne Weishaupt d'Appenzell. Depuis 10 ans, elle est une membre active du SE « Rheintal und Umgebung ». Après son apprentissage de menuisière, elle a repris l'exploitation de ses parents à Appenzell. Elle est mariée et maman de deux enfants enthousiasmés par les chevaux. Elle détient des chevaux demi-sang et des juments d'élevage FM. Madame Weishaupt est connue pour être une personne qui s'acquittera de ses tâches et obligations avec beaucoup de dévouement et conscience.

BB constate qu'il n'y a pas d'autres propositions de candidature et Mme Weishaupt est élue membre du comité de la FSFM par acclamation.

9. Intégration des chevaux 0% sang étranger dans le herd-book et la structure de la FSFM

BB rappelle que les modifications des statuts et règlements de la FSFM en vue de créer une structure d'accueil pour les chevaux avec 0% sang étranger (RRFB) ont été rejetées par les délégués l'année passée. Depuis le mois de mai 2009, des négociations ont été entreprises et le délai pour fournir des propositions concrètes aux RRFB, avec copie à l'OFAG jusqu'à fin octobre 2009 a été respecté. Lors de la séance du 24 novembre 2009 à l'OFAG, en présence des membres des RRFB, FSFM et M. Jacques Chavaz (Sous-directeur de l'OFAG) et Madame Catherine Marguerat (responsable du dossier auprès de l'OFAG et aujourd'hui présente), toutes les divergences n'ont pas pu être aplanies. Il a été décidé de constituer un groupe de travail paritaire sous les gites de l'OFAG. Il comprenait deux délégations de quatre personnes, représentant la FSFM et le RRFB. Son mandat consistait à définir les modalités de collaboration des deux organisations, et les conditions financières applicables. Une solution devait être recherchée en regard des objectifs suivants :

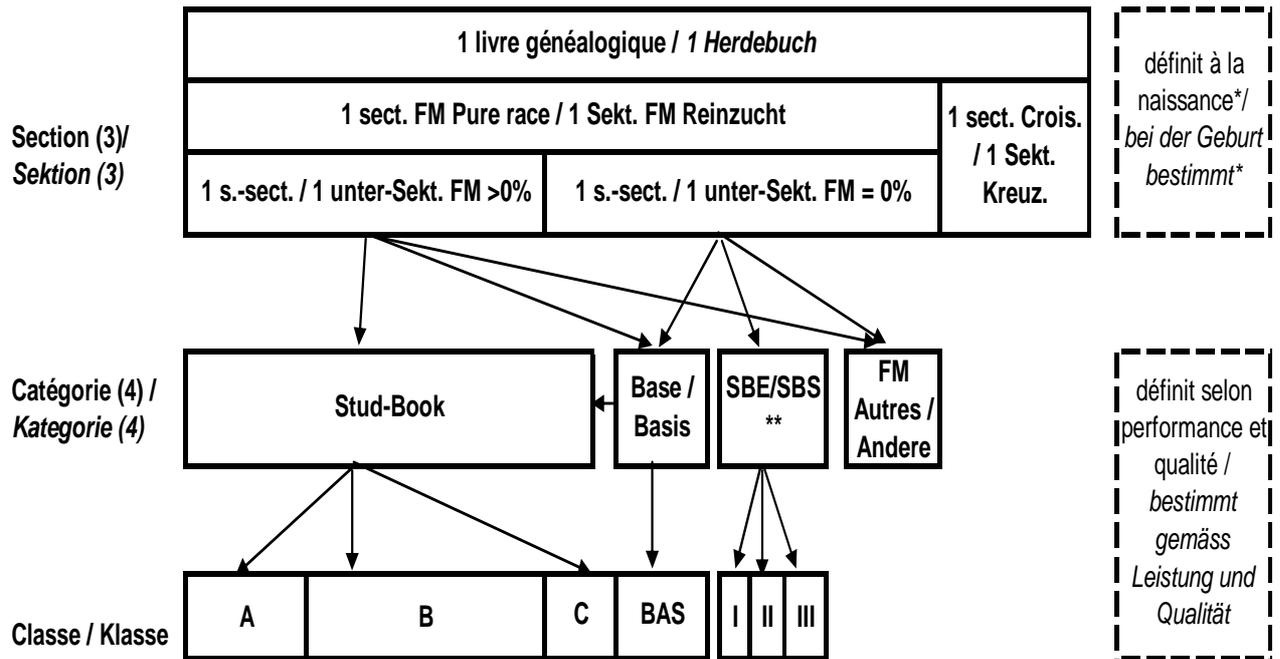
- Buts d'élevage
- Utilisation et promotion du cheval
- Sauvegarde du patrimoine génétique dans l'esprit de la convention de Rio sur la biodiversité
- Utilisation optimale des ressources humaines et financières à disposition
- Sauvegarder l'unité de notre fédération
- Eviter de diviser les éleveurs
- Créer des conditions cadres

Jusqu'à aujourd'hui, le groupe de travail n'a pas pu fournir un consensus sur tous les points analysés, C'est pourquoi la FSFM n'est pas en mesure de proposer une solution définitive. Afin de donner un signe positif, la déclaration suivante est soumise aux délégués pour approbation :

« Convaincue de l'importance de maintenir la diversité génétique de la race, la FSFM crée une section Stud-Book Sauvegarde (abrégié SBS); cette dernière permet l'enregistrement des chevaux élevés conformément au but d'élevage défini par le "Eidgenössischer Verband des reinrassigen Freiburger Pferdes (abrégié RRFB)". Les chevaux classés dans cette section ne peuvent pas, au cours de leur vie, être enregistrés dans l'actuelle section Stud-book (abrégiée SB) de la FSFM. La section est créée sous réserve qu'une solution soit trouvée pour le financement et l'affiliation du RRFB au sein de la FSFM et qu'une décision de principe similaire d'adhésion au Stud-book de la FSFM soit prise par le RRFB ».

SK présente un schéma qui représente une proposition de solution qui pourrait être introduit dans le règlement du livre généalogique de la FSFM. Cette proposition n'est, pour l'heure, pas encore définitive, mais reflète l'état actuel des discussions :

Subdivisions du Livre généalogique / Unterteilung des Herdebuches



* selon le % de sang et la catégorie des parents / gemäss % Fremdblutanteil und Kategorien der Eltern

** Studbuch Erhaltung von RRFB definiert / Stud-book Sauvergarde définit par RRFB

Les adaptations suivantes ont été apportées: Le livre généalogique serait composé de trois sections :

1. Section taux de sang étranger supérieur à 0%
2. Section taux de sang étranger égal à 0%
3. Section „Croisement“

Actuellement, il n'y a que deux sections: élevage et croisement. La section est définie à la naissance selon le taux de sang étranger et les catégories des parents. Ensuite il y a quatre classes différentes basées sur les performances du cheval. Les trois catégories existantes, « stud-book », « base » et « Registre / autres » ont été complétées par une quatrième « stud-book sauvegarde » (SBS). Ce nom n'est pas encore définitif.

Un cheval de la catégorie SBS comme ses descendants, restera dans la catégorie SBS. Le SBS est défini par le RRFB, avec d'autres buts d'élevage, d'autres épreuves et d'autres classifications. Un cheval du SBS ne pourra pas intégrer la catégorie « stud-book » ultérieurement. Un cheval avec un taux de sang étranger de 0% pourra donc être enregistré dans quatre catégories :

1. Base
2. Base avec enregistrement au stud-book
3. Stud-book sauvegarde
4. Registre / FM autres

La catégorie „Registre / autres FM“ est réservée aux chevaux ne remplissant pas les conditions des catégories „stud-book“, „base“ ou „stud-book sauvegarde“.

BB ouvre la discussion. L'acceptation de cette proposition, implique une modification des règlements et statuts en l'an 2011.

Pierre Koller, président du SE Bellelay a un petit changement à demander concernant le titre « intégration des chevaux 0% » - il y a déjà des chevaux 0% dans notre stud-book actuel, ce que l'on veut intégrer sont les chevaux de la RRFB.

BB c'est juste, on trouvera certainement une solution. La remarque de Monsieur Koller ne remet pas en cause le principe même. Il n'y a plus de questions et il propose aux délégués de voter pour cette proposition.

La proposition est acceptée par une large majorité avec une seule opposition.

10. Prolongation du mandat de trois juges de race et nomination de deux nouveaux juges de race

Prolongation du mandat :

Selon l'article 10.1.3 des statuts de la FSFM (durée des mandats maximum 3 périodes de 4 ans), cinq des neuf juges de race de la FSFM arrivent au terme de leur mandat en 2011. Pour ne pas nuire à la crédibilité de la FSFM, le comité souhaite que la transition s'opère en douceur et que des difficultés sur les places de concours soient évitées. Il ne souhaite pas non plus modifier les statuts dans la précipitation. C'est pourquoi, il demande aux délégués de nommer deux nouveaux juges de race en 2010 (avec entrée en fonction en 2011) pour remplacer deux des cinq juges qui arrivent en fin de mandat en 2011 et de prolonger la durée de mandat d'une année pour 2 juges (fin de mandat en 2012) et de 2 ans pour le 3ème juge (fin de mandat en 2013) ».

a) 2 juges sont à remplacer (fin de mandat 2011) : 2 candidats officiels :

Jean-Louis Beuret, La Bosse/JU
Charly Braillard, Besencens/FR

Pierre-André Froidevaux, Cornol/JU
Hugo Piller, Brünisried/FR

Messieurs Beuret et Braillard rendent leurs mandats dans les délais conformément aux statuts. Les nouveaux juges pourront déjà fonctionner cette année comme assistants.

Pierre Berthold, président FJEC présente Monsieur Pierre-André Froidevaux. Né en 1950 au Bémont, il a vécu 14 ans aux Franches-Montagnes, ensuite 15 ans à Delémont et depuis 1979, il est agriculteur à Cornol. Monsieur Froidevaux est actif dans diverses associations professionnelles et para-professionnelles. Il a notamment été membre du comité et vice-président de la FSFM, il a été président de la commission d'élevage, il est actuellement juge d'équitation test en terrain, et président de la commission cantonale des juges du canton du Jura. Monsieur Froidevaux dispose de toutes les qualités et compétences pour pouvoir fonctionner en qualité de juge de race.

Monsieur Pierre-André Froidevaux est élu juge de race à une majorité évidente – 4 oppositions.

Roland Bovet, membre du comité et président de la fédération fribourgeoise de l'élevage du cheval présente Monsieur Hugo Piller. En mars 2009, les syndicats de la Suisse Romande Ouest ont été invités à une rencontre afin de discuter de la succession de Monsieur Charly Braillard. Le syndicat de la Singine a soumis la proposition de candidature de Monsieur Hugo Piller et elle a été approuvée à l'unanimité. Monsieur Piller est né en 1960, il est marié et a trois enfants. Il a poursuivi sa formation à l'Ecole d'Agriculture de Grangeneuve. Maintenant il s'occupe de son exploitation avec un élevage de vaches laitières et de chevaux FM, préparation et débouillage de jeunes chevaux. Ses activités au comité de la Fédération fribourgeoise : il en est le vice-président, il fait également partie du comité du syndicat de la Singine, il est juge cantonal depuis 10 ans. Ses autres activités : quelques concours d'attelages annuels, organisation de promenade en calèche. Il est un excellent connaisseur de chevaux, tant comme éleveur que formateur de jeunes chevaux. Il a une bonne formation et une expérience de juge de dix ans. Deux autres atouts de Monsieur Piller : sa disponibilité et son bilinguisme. Il recommande de voter pour la candidature de Monsieur Piller.

Monsieur Piller est élu juge de race à une large majorité sans opposition.

b) prolongation des mandats suivants :

prolongation d'une année jusqu'en 2012 :

Hermann Gehrig, Aeschi/SO
Stefan Künzli, Nottwil/LU

Prolongation de deux ans jusqu'en 2013 :

Eddy von Allmen, Mont-Tramelan/BE

Ces deux propositions sont acceptées avec une majorité évidente, une seule opposition.

11. Mandat à l'organe de révision pour 2010

Les organes de la fédération proposent de poursuivre le mandat avec l'organe de révision BDO Visura pour l'année 2010. Il n'y a pas d'opposition, le mandat est donc confirmé.

12. Propositions des syndicats d'élevage

Les propositions auraient du être remises par écrit jusqu'au 20 janvier 2010. Aucune proposition n'a été déposée.

13. Admissions et démissions de membres

Admissions :

Pas de demande

Sortie (Dissolution):

Syndicat d'élevage chevalin de « Novasone »

Fusions :

Sumiswald und Umgebung + Huttwil und Umgebung = Pferdezuchtverein Unteremmental

Seeland + Laupen = Pferdezuchtverein Seeland-Laupen

Changements de nom :

PZG Amt Thun = Pferdezuchtverein der Region Thun

PZG Rothrist und Umgebung = Pferdezuchtverein Rothrist und Umgebung

FMZ Zürich (Freibergerzuchtgenossenschaft Zürich) = Freibergerzucht-Verein Zürich

PZG Reinthal = Pferdezuchtverein Rheintal und Umgebung

PZG Amt Willisau = Pferdezucht- und Pferdesportverein Willisau

PZG Amt Sursee-Hochdorf = Freiberger-Pferdezucht Amt Sursee-Hochdorf

PZG Turgau = Pferdezuchtverein Thurgau

14. Avenir du Haras National Suisse

BB La proposition faite par le Conseil fédéral, le 25 février dernier, de fermer le Haras national suisse a suscité beaucoup d'émoi, que ce soit parmi les éleveurs de chevaux comme auprès du grand public et des médias. La Fédération suisse d'élevage du cheval de la race des Franches-Montagnes (FSFM) se bat avec tous les moyens jugés utiles pour que cette proposition soit retirée du plan de mesures d'économies du Conseil fédéral. Après avoir agi à différents niveaux ces dernières semaines (médias, cantons, politiciens fédéraux), la FSFM poursuit son action en entreprenant les démarches suivantes :

- conférence de presse le 15 avril 2010 à Avenches,
- prise de position lorsque les mesures seront mises officiellement en consultation par le Conseil fédéral,
- lobbying politique auprès des cantons et des politiciens,
- soutien à la pétition www.pro-haras.ch.

Concernant ce dernier point, une manifestation est prévue à Berne pour remettre au Conseil fédéral les signatures récoltées par cette pétition. On espère une mobilisation massive de nos éleveurs et un maximum de chevaux franches-montagnes dans les rues de Berne et sur la place fédérale. La date n'est pas encore connue, mais ce sera certainement entre fin mai et début juin. Les précisions quant à cette manifestation seront communiquées ultérieurement via notre Magazine et sur notre site internet (www.fm-ch.ch).

La vocation naturelle de la Suisse, en matière d'agriculture, c'est la production herbagère, par conséquence, l'élevage chevalin ne provoque aucune nuisance sur ce milieu naturel, mais représente même la solution idéale pour la mise en valeur des espaces verts.

Le cheval constitue un des produits favoris de l'agriculture suisse sur les marchés nationaux et internationaux. Cette position sera confortée à l'avenir tant que les produits offerts aux marchés de loisirs sont compétitifs. L'objectif est de produire les meilleurs chevaux du monde dans le créneau des loisirs. Ce but ne pourra en aucun cas être atteint si le pilier actuel du système de recherche et de formation est supprimé.

Les éleveurs et les propriétaires de chevaux en général disposent le plus souvent de revenus modestes. D'une part, ils doivent bénéficier d'une formation de pointe au plan européen; d'autre part, leurs moyens financiers sont limités. Il appartient donc à la collectivité d'assurer des prestations à des prix modiques aux éleveurs et utilisateurs de chevaux. L'économie privée n'est pas en mesure de fournir les prestations nécessaires à des prix abordables.

Chaque fois que l'existence du Haras est remise en question, c'est l'image de l'ensemble de l'élevage chevalin qui s'en trouve ternie en Suisse et à l'étranger. Pour renforcer son attractivité auprès de sa clientèle potentielle, l'élevage chevalin suisse a besoin d'un Haras national prestigieux qui ne se conçoit pas sans la présence permanente de nombreux étalons, lesquels sont par ailleurs également indispensables pour les besoins de la recherche, de la sélection et de la sauvegarde des lignées.

Le comité a décidé de vous soumettre la résolution suivante :

Résolution

Réunis en assemblée à Riedholz, les délégués de la FSFM ont pris connaissance de l'intention du Conseil fédéral de supprimer le Haras national à fin 2011. Ils ont voté à l'unanimité la résolution suivante:

- 1. L'élevage chevalin représente une solution idéale pour mettre en valeur les espaces verts du pays sans nuisances pour l'environnement naturel.**
- 2. En ces temps marqués par la libéralisation des marchés, le cheval constitue un des bons atouts de l'agriculture suisse sur les marchés internationaux.**
- 3. Pour s'imposer sur les marchés de loisirs, les chevaux suisses doivent être capables de performances exceptionnelles dans tous les domaines d'utilisation.**
- 4. Les performances requièrent des aptitudes particulières des hommes et des chevaux qui sont en rapport direct avec les prestations fournies par une institution de droit public telle que le Haras National.**

En conclusion, la FSFM s'oppose fermement à cette proposition et demande au Conseil fédéral de maintenir un Haras national offrant toutes les prestations nécessaires à un élevage chevalin suisse dynamique et compétitif.

La discussion est ouverte.

Monsieur Leuenberger , PG Aargau: informe de la situation actuelle. Un comité d'action s'est formé qui a pour objectif à long terme d'arriver à un élevage chevalin suisse uni. Pour atteindre ce but, le groupe de travail « Kerngruppe Cheval » a été fondé, avec Monsieur Hans Gründer, conseiller national, Dr. Charles Troillet, président de la FSSE, Monsieur Bernard Beuret, président de la FSFM et lui-même. Ce groupe est soutenu par les conseillers nationaux Messieurs Walter, Bourgeois et Zemp, qui se sont mis à disposition pour observer ce travail, l'accompagner et le présenter au parlement.

La « Kerngruppe Cheval » a rencontré dernièrement la conseillère fédérale Madame Doris Leuthard et la semaine passé le directeur de l'OFAG, Monsieur Manfred Bötsch. Ces entretiens ont fait ressortir le fait que pour la Confédération, il ne s'agit pas, en premier lieu, d'économiser de l'argent, mais de déléguer la mission en tant que telle. Elle est de l'avis que l'élevage chevalin n'est plus une tâche appartenant à l'état. Ensuite, on peut imaginer plusieurs possibilités :

1. Conserver le haras tel qu'il a toujours existé – il sera difficile de faire prévaloir cette solution au niveau politique
2. La privatisation serait une deuxième solution, mais très peu probable, car elle impliquerait l'invalidation de certains contrats de collaboration entre le HNS et l'IENA qui aurait pour conséquence que le HNS ne disposerait plus que de 8 ha de surface, pas assez pour une centaine de chevaux (protection des animaux).

3. Une troisième solution, susceptible de réunir la majorité : maintenir le HNS statu quo et fonder un groupement de soutien, composé de personnes de tous les secteurs de l'élevage chevalin. Dans la résolution présentée on ne trouve nulle part l'expression « élevage franchises-montagnes », car le HNS ne peut être sauvé que si toutes les fédérations d'élevage chevalin se décident à participer au groupement de soutien. Le milieu politique attend un signal clair : que le haras a une raison d'être, qu'il existe, que c'est un vrai besoin et qu'il bénéficie de soutien.

BB il faut analyser les concessions à faire. Les éleveurs ont besoin d'un haras fort, dynamique et à prix raisonnable. L'économie privée ne sera pas en mesure de fournir les mêmes prestations à des prix abordables, afin d'être concurrentiel sur les marchés nationaux et internationaux. Nos voisins européens ont tous de nombreux haras qui appartiennent au collectif public. On ne pourra pas convaincre que la Suisse est un pays trop pauvre pour pouvoir se permettre un haras.

Monsieur Gäumann : informe que la fédération bernoise d'élevage chevalin a prévu une manifestation en faveur du HNS le jour de l'ouverture de la BEA Cheval 2010. Le vendredi matin entre 10h. et 11h30. Pour ce faire, un vaste programme diversifié a été élaboré. Toutes les races seront représentées, poneys, franchises-montagnes, demi-sang et haflinger et le HNS participera avec un attelage à cinq. Il aimerait se ranger à l'avis de Monsieur Leuenberger. Pour lui-même, la réunion des différentes Fédérations d'élevage chevalin déchirées entre eux, est aussi une préoccupation importante. L'élevage chevalin suisse souffre des structures existantes et tout le monde doit y travailler.

BB demande s'il y a des modifications à apporter à la résolution.

Ceci n'est pas le cas et la résolution est adoptée à l'unanimité.

Argumentaire : Haras national suisse HNS Mars 2010

L'Observatoire du Cheval a développé l'argumentaire suivant, dans lequel toutes les partenaires de la filière chevaline, en particulier les Fédérations d'élevage comme la FSFM, sont représentées. Les délégués sont invités à utiliser cet argumentaire très objectif et factuel pour défendre le HNS dans leurs syndicats respectifs, dans les organisations de la filière chevaline ainsi qu'auprès des politiciens cantonaux et fédéraux. Ces arguments sont utiles pour répondre aux propositions d'économies du Conseil fédéral qui seront officiellement mises en consultation à mi-avril.

(voir argumentaire en annexe)

15. Programme d'activités 2010

SK présente les activités en cours, divisées en trois parties : les affaires courantes, les dossiers en cours à terminer et les nouveaux dossiers :

A) Affaires courantes :

- Concours
- Tests en terrain
- FM National du 17 au 19 septembre dans le cadre de „Equus Helveticus“
- Formation des juges
- Tenue du Stud-book
- Expositions
en Suisse et à l'étranger. Cette année la FSFM participera à nouveau à l'Eurocheval à Offenbourg, qui a lieu tous les deux ans. Participation avec le stand et des chevaux
- Relations publiques
- Gérance
- Contrôle ascendance, mais moins exhaustif que dans le passé. 10 % des juments choisies au hasard seront contrôlées cette année
- Contributions juments FM – maintenant il est clair que la FSFM est responsable pour l'organisation des contrôles de mode garde. Versement des contributions pour le maintien de la race aux éleveurs selon les conditions données par l'OFAG.
- Gestion du personnel
- Etc.

B) Dossiers en cours à terminer:

- Soutien au HNS en général

- Soutien à l'élevage en général avec tous les partenaires, soutien de la confédération via le HNS via les fédérations d'élevage
- RRFB : le principe a été voté aujourd'hui, continuer le travail du groupe de travail institué avec l'OFAG pour concrétiser et pour arriver à une solution
- Concept de commercialisation et de promotion: en vue de la suppression des contributions à l'exportation et le marché de plus en plus difficile pour les chevaux de loisir, voir comment la fédération peut améliorer la situation et proposer des mesures de commercialisation et de promotion.

C) Nouveaux dossiers :

- Adaptation des statuts et règlement de la FSFM suite aux décisions prises lors la journée dédiée à la réflexion sur la stratégie le 24 mars 2010.
- Mise en œuvre de la BDTA équine : les objectifs définitifs de ce projet ne sont pas encore connus, mais en attendant il faut continuer à travailler sur les mesures à prendre soit technique soit organisationnelles.

Jürg Zumbrennen apporte des précisions quant au National FM 2010. Depuis cette assemblée, il prendra la présidence de la commission de commercialisation. Une partie importante est le sponsoring et la commercialisation du National FM qui aura lieu du 17 au 19 septembre 2010 à Avenches. Pour la troisième fois, une tombola sera organisée. Déjà avant, les syndicats ont reçu des billets de tombola à vendre. Les années passées, les billets qui n'ont pas pu être vendus, étaient retournés à la gérance et ceci impliquait un énorme travail de contrôle. Cette année, les billets seront envoyés à raison de 200 pces par syndicat, accompagnés d'une facture de Fr. 190.--, prenant en considération les 10 billets de Fr. 1.-- de gain direct. Pour 2011, il est prévu que vous recevrez ces billets avant les tests en terrain afin de faciliter la vente. En même temps, il aimerait remercier les sponsors : PSL, Hypona, Lanz Anliker, Stübben et le HNS. Et pour répéter l'appel de SK, si chaque syndicat mettait une seule personne à disposition, nous aurions assez d'aide pour le National.

Werner Keller, PG Graubünden demande à SK, comme il a budgété Fr. 18'000.-- pour l'Eurocheval Offenburg, combien de personnes et combien de chevaux participeront à cette exposition ?

SK L'Eurocheval à Offenburg est une exposition à laquelle la FSFM participe avec 6 chevaux, dont 3 chevaux à vendre et 3 chevaux privés qui participeront à l'animation. Le stand de la FSFM doit être tenu, il y aura certainement trois à quatre personnes de la fédération et les propriétaires des chevaux à vendre.

BB la participation aux foires étrangères est toujours très chère, mais d'un autre côté, elle est indispensable du point de vue de la commercialisation. La FSFM souhaite intensifier ses activités de publicité et de commercialisation ces prochaines années.

Le programme d'activités est accepté par une majorité évidente.

16. Les Stars FSFM 2009 et distinctions

Heinz Mägli pour Lucie Musy

Distinction pour l'engagement particulier dans les épreuves d'attelage avec son cheval franches-montagnes Lukas XIV (Legato / Fabienne / Charmeur de Maupas). Elle a obtenu le titre de Championne suisse dans la discipline d'attelage à un à Bâle, et d'autres titres, également à l'étranger. Malheureusement, elle ne peut pas être présente ce jour, car elle n'a pas pu avoir un jour de congé et le lendemain, elle doit se rendre à Berne pour une première épreuve qualificative pour le prochain Championnat suisse qui aura lieu dans le Canton de Vaud. Félicitations à Lucie Musy.

Eddy von Allmen pour Alain Jeanneret

Membre de la commission de commercialisation depuis 2006. Il était également responsable pour la liste des chevaux à vendre du Jura où il a fait un énorme travail. Il a participé aux manifestations à l'étranger, comme Equita'Lyon et le Salon du Cheval à Paris. Il lui adresse ses sincères remerciements, Alain Jeanneret ayant donné son congé des suites de son déménagement à l'étranger. Le cheval de la race des Franches Montagnes perd un bon ambassadeur. Il sera remplacé à la liste des chevaux à vendre par Madame Michèle Haslebacher et pour la commission de commercialisation par Monsieur Roland Haslebacher.

Heinz Mägli pour Markus Brägger, président de la commission de la commercialisation

Il regrette de devoir prendre congé de son collègue Markus Brägger, qui a fait parti du comité depuis 2003. Il a rejoint la commission de commercialisation en 2005 et a pris sa présidence en 2008.

Il a pris sa tâche toujours au sérieux et a effectué son travail avec beaucoup de compétence et d'une manière consciencieuse et il a toujours défendu son opinion. Il remercie Markus Brägger pour son travail effectué durant ces sept dernières années, surtout de son engagement pour la Suisse orientale.

SK pour le SE Neuchâtelois et le SE La Gruyère

Ces deux syndicats d'élevage ont fêté leur 100^{ème} anniversaire en 2009. En cent ans, l'élevage des chevaux en particulier celui des chevaux de la race des Franches-Montagnes, a subi une évolution fondamentale. Le cheval est passé du cheval de cavalerie au cheval de travail pour devenir aujourd'hui un cheval de loisirs. Il tient à féliciter ces deux syndicats pour leur 100 ans d'existence et les activités déployées durant ces années. Il leur souhaite pour les prochains cent ans à venir toujours autant de succès et de motivation pour le cheval de la race des Franches-Montagnes.

Bernard Beuret pour Dr. Pierre-André Poncet, Directeur HNS

BB rend hommage au Dr. Pierre-André Poncet, Directeur du Haras national, qui prendra sa retraite fin mai 2010 après vingt-cinq ans d'activité et qui ne peut malheureusement pas être des nôtres aujourd'hui. Monsieur Poncet est docteur en médecine vétérinaire. Avant de prendre la direction du Haras national, il avait son propre cabinet vétérinaire à Corcelles-sur-Chavornay. Dr. Poncet a substantiellement contribué à la transformation de l'ancien dépôt d'étalons d'Avenches en un centre de compétences pour le cheval de renommée national et international. Ce faisant il a surtout misé sur le soutien et la promotion ciblés de la race des Franches-Montagnes, sur la formation continue dans l'ensemble de la filière chevaline et sur la recherche orientée vers la pratique dans les domaines de la génétique, du bien-être, du comportement et de la reproduction du cheval. Regardons quelques succès particuliers :

- Introduction du cycle Equigarde
- Bachelor of Science en Agronomie avec spécialisation en science équine
- Développement d'un bureau de conseil pour le cheval
- Mise en place d'un centre de documentation renommé
- Lancement de la journée annuelle du réseau de recherche équine

En ce qui concerne l'élevage du franchises-montagnes, on lui doit une contribution importante à la mise au point des tests en terrain, à la définition de l'hérédité des robes, à l'introduction des valeurs d'élevage et leur application en matière de signalement et de marques blanches et enfin la contribution déterminante du HNS sous sa direction à la transition du cheval utilitaire au cheval de loisirs qu'on élève aujourd'hui.

Pierre-André Poncet s'est fait un nom comme grand connaisseur de chevaux, comme auteur d'études et d'ouvrages scientifiques sur des sujets autour du cheval et comme président de la commission fédérale des concours de chevaux. Depuis 2008, il enseigne aussi à l'HEVA de Zollikofen.

Au nom des organes et des membres du comité et au nom de tous, il lui adresse ses plus sincères remerciements et lui souhaite une longue et fructueuse retraite avec son nouveau projet, soit un bureau de conseil autour du cheval.

17. Divers

Monsieur Arn: Au nom de la fédération du cheval FM pure, il salue les personnes présentes. Le RRFB a été fondé le 23 août 2008 après le rejet du nouveau règlement de stud-book de la part des délégués de la FSFM au printemps 2008. Cette fédération a pour objectif de sauvegarder les chevaux FM avec 0% de génétique étrangère et le pool de gènes avec sa biodiversité. Depuis un certain temps, le RRFB est en train de trouver une solution avec une délégation de négociation de la FSFM, comment intégrer les FM de race pure dans la structure de la FSFM, ceci sur le souhait formulé de la FSFM. Bien sûr, avant la fondation, le RRFB s'était décidé pour initiative isolée. Le 27 mars 2010, la première assemblée générale a eu lieu à Niederbipp et Monsieur Arn tient à informer des résultats.

Les négociations avec la FSFM se prolongent depuis 2004, et sous la régie de l'OFAG depuis 2008 et les résultats sont plutôt maigres. Il est vrai qu'un compromis au niveau du stud-book a pu être trouvé, mais les Franches-Montagnes 0% y sont négligés. Ils n'y sont pas enregistrés, exception : Anciens étalons et juments reconnus des deux organisations. Un échange de génétique n'est pas donné. Une mutation d'un éleveur RRFB à la FSFM n'est possible qu'avec peine et discrimination de ses chevaux 0%, car ils seront enregistrés dans la section « FM autres » (avant : « Registre »). Ceci a créé une certaine mauvaise humeur et incompréhension auprès des éleveurs RRFB. La possibilité de mutation d'un éleveur d'une fédération à l'autre était une condition obligatoire pour le RRFB imposée par l'OFAG. Le RRFB a répondu à cet ordre. A leur avis, en regardant le nouveau règlement du stud-book proposé, une telle mutation ne

serait même pas possible au sein de la même fédération. Ce nouveau règlement est donc une dégradation nette pour les chevaux 0% par rapport au règlement de 2008.

Bien entendu, la FSFM est libre d'intégrer les FM 0% à la place et la manière de son choix, mais à la fin le RRFB décidera s'il accepte cette solution ou non. La question à propos des points communs et la nécessité de la fusion refait surface sous des conditions actuelles. Les membres critiquent que lors des négociations avec la FSFM, les préoccupations du RRFB ne sont pas assez considérées et que le HNS et la FSFM n'aient absolument pas répondu à la mission de sauvegarder de la génétique, en particulier celle du Franches-Montagnes originel.

Les membres de l'IGOF depuis 1997 et ensuite les membres du RRFB ont réclamé cette sauvegarde de la race originelle. La délégation de négociation n'a pu donner que quelques avances très vagues à propos de la participation des membres à l'élevage à cette sauvegarde. Pour cette raison, une fusion entre les deux organisations à l'heure actuelle semble absurde, se basant sur les désavantages résultants de l'indépendance perdue. En outre, on s'est référé formellement à l'échec du projet « Franches-Montagne original », sous le patronage de l'IGOF, Pro Specie Rara et la direction de la FSFM et dont il résulte une baisse des franchises-montagnes BAS de 44%.

Actuellement, une affiliation extraordinaire à la FSFM ne rentre pas en ligne de compte pour le RRFB non plus, car leur fédération doit être renforcée au niveau du nombre de ses membres, la population des chevaux et des finances. Le résultat de l'assemblée générale montre que les membres du RRFB ne sont pas très contents quant aux négociations prolongées avec la FSFM et la reconnaissance d'élevage toujours pas obtenue par l'OFAG, et les membres soupçonnent que les origines de ses problèmes soient à la FSFM. Après discussion abondante, l'assemblée générale a décidé de miser sur une action individuelle du RRFB et de maintenir en priorité l'indépendance de la fédération, temporairement sans reconnaissance de l'OFAG et sans subsides de la confédération, ceci pour sauvegarder la race FM originelle. Cette décision a été prise à l'unanimité.

Le RRFB remercie les délégués pour la prise de connaissance de ce qui précède et leur compréhension et espère continuer la bonne collaboration avec la FSFM. La participation au groupe de travail sera poursuivie, pour autant qu'elle se base sur des principes raisonnables.

BB Nous prenons acte de la déclaration de Monsieur Arn. On n'engagera pas un débat de fonds maintenant, mais on peut constater que tous les problèmes ne sont pas résolus. On offre une possibilité ou on peut classer les chevaux qui répondent aux critères de sélection du RRFB dans le herd-book FSFM ou une autre proposition serait que le RRFB serait accueilli comme membre extraordinaire de la FSFM. La différence entre les membres ordinaires et extraordinaires est que les membres ordinaires doivent observer le programme d'élevage et les règles prescrites par la FSFM en matière d'élevage, alors que les membres extraordinaires ne sont pas tenus de le faire, raison pour laquelle nous avons pensé à ce statut. La solution présentée aujourd'hui est évolutive. Dans l'intérêt de notre cheval nous devons sauvegarder l'unité des éleveurs de chevaux de la race des Franches-Montagnes.

Madame Catherine Marguerat (OFAG): Le principe de fonds a été accepté par les délégués aujourd'hui, c'est-à-dire que le cheval de la race des Franches-Montagnes doit être maintenu comme une seule population dans tout son ensemble. Du point de vue de l'élevage, Cette décision est sage, raisonnable et bien orientée vers le futur. A l'avenir toutes les parties devront collaborer afin qu'à long terme le maintien et l'élevage de ce cheval puissent être assurés.

Du point de vue économique, cette décision est orientée vers l'avenir, car des importantes économies sont prévues et par conséquence, les subsides au soutien à l'élevage sont remis mis en question. Le soutien à l'élevage est suivi du parlement fédéral d'un œil critique. La dispersion des organisations chevalines ne s'avèrent pas favorables lors de telles situations. Les délégués ont exprimé leur volonté pour un encadrement commun des chevaux franchises-montagnes et ceci montre que les délégués sont conscients de cette responsabilité. Depuis des années, la question de la reconnaissance des chevaux franchises-montagnes du RRFB par la FSFM est discutée de manière ardente. Le vice-directeur de l'OFAG, Monsieur Jacques Chavaz a été constamment mis au courant des résultats de chaque discussion. Lors de chaque discussion, ce dossier faisait deux pas en avant et un pas en arrière. Pour cette raison, en automne 2009, Monsieur Chavaz a pris la décision de prendre en charge personnellement le thème d'un maintien de la race des chevaux des Franches-Montagnes commun et proposait aux deux parties L'OFAG comme médiateur afin de trouver une solution consensuelle. Après trois séances de médiation, il en est ressorti qu'à la base, il était possible de trouver un chemin pour la collaboration et l'encadrement de la population des chevaux de la race des Franches-Montagnes en global. Mais ceci ne signifie pas que les mêmes règlements doivent être applicables à toutes les catégories du herd-book. Cette année, jusqu'à la prochaine assemblée des délégués, un groupe de travail est chargé d'élaborer les décisions de principe

qui permettent de trouver une solution. L'OFAG tient à remercier tous ceux qui contribuent à une solution constructive.

Monsieur Leuenberg n'est pas d'accord avec Madame Marguerat. De telles actions et attitudes ne sont pas réalisables et il n'y aura pas d'autres solutions que celle d'un commun accord. L'élevage chevalin est bien observé et n'a pas que des amis dans la politique.

Monsieur Rohner tient à remercier Madame Marguerat pour ces paroles et les membres du comité qui ont participé à ces séances. Il se pose tout de même la question pourquoi une fédération du FM 0% n'aurait pas une réelle raison d'exister d'une manière indépendante, au lieu de devenir une section de la FSFM. Il y aurait la possibilité de commercialiser une fédération. Il n'a pas d'objection pour une collaboration avec la FSFM, mais pas de la même manière comme au jour d'aujourd'hui. Il constate que dans le passé, beaucoup de fautes ont été commises.

BB interrompt Monsieur Rohner en le priant d'être bref. De nouvelles négociations seront engagées.

Monsieur Rohner continue. Il est vrai que la CICOFM a été fondée, mais qui est restée, jusqu'à ce jour, sans importance. Il est nécessaire de fonder une nouvelle fédération, sinon le Franches-montagnes originel est mis en danger.

BB met un terme au discours de Monsieur Rohner, car il est inutile de revenir constamment sur le passé. Il a l'impression que Monsieur Rohner n'a pas bien compris la proposition qui offre un grand éventail de possibilités de collaboration. La FSFM se tient à disposition pour prendre contact avec lui dans les meilleurs délais et discuter de cette proposition.

Monsieur Pierre-André Froidevaux remercie les délégués pour la confiance qu'ils lui ont témoignée pour son élection en qualité de juge de race. Il promet de donner le meilleur de sa personne pour ce nouveau mandat.

Monsieur Hugo Piller ne veut pas aussi omettre de remercier les délégués pour son élection en qualité de juge de race et il remplira cette fonction au plus près de sa conscience.

Monsieur Jean-Pierre Graber remercie la gérance de la bonne collaboration, il aimerait féliciter le président et son comité pour l'excellent travail qu'ils ont fourni.

EvA aimerait aussi remercier le président pour son excellent travail et la bonne structuration des séances. Ceci est très important étant donné qu'ils ont des séances pratiquement toutes les semaines.

BB remercie les délégués pour leur participation active, Madame Catherine Marguerat pour son excellente collaboration et le personnel de la gérance, qui travaille dans l'ombre, dans des conditions qui ne sont pas toujours faciles et qui doit affronter un grand volume de travail, sans oublier de remercier également ses collègues des différentes commissions.

La séance est levée à 16h40

Situation de départ

Conformément aux articles 147 de la Loi sur l'agriculture et 18 de l'Ordonnance sur l'élevage, la Confédération entretient un haras et lui confie les missions suivantes:

Le Haras national soutient à travers tout le pays la détention et l'élevage du cheval de manière efficace et concurrentielle dans un contexte agricole qui prend également en compte les autres buts fixés par la politique agricole. A cet effet, il prend la fonction d'un centre de compétences qui met à disposition des agriculteurs et des agricultrices, des détenteurs et des détentrices de chevaux, de même qu'aux organisations d'élevage, de détention et d'utilisation, ses infrastructures, ses animaux d'élevage comme l'ensemble de ses connaissances selon les besoins exprimés.

La filière suisse du cheval et la signification du HNS

Les rapports socio-économiques de l'Observatoire de la filière suisse du cheval (Ofichev, 2007 et 2010) montrent que la filière suisse du cheval a fondamentalement évolué dans tous les pays industrialisés pendant ces 20 dernières années. La Suisse détient aujourd'hui, à peu de choses près, le même nombre d'équidés (env. 100'000) qu'à l'époque de la mécanisation, au début du 20ème siècle. Le cheval répond aujourd'hui aux besoins d'une activité de loisir proche de la nature et est un trait d'union entre la ville et la campagne. Le cheval est un animal de rente agricole et un produit de notre agriculture, même s'il n'est pas principalement un maillon de la chaîne alimentaire. Près de 90% des chevaux sont détenus dans des zones agricoles et y génèrent un revenu dans un environnement qui est touché par de très importantes modifications structurelles et, d'une manière générale, dans un contexte de diminutions de recettes. 10% de la surface agricole utile est dédiée à la détention de chevaux en Suisse.

En 2009, le chiffre d'affaire de la filière équine est estimé à CHF 1.65 milliards, dont environ CHF 500 millions pour l'agriculture. La demande en chevaux est en constante augmentation. C'est une aubaine pour l'élevage suisse et sa mise en valeur sur le marché indigène. Une étude de l'Office fédéral du sport (2008) a montré que les activités équestres n'étaient que peu dépendantes du revenu de l'utilisateur final. Le milieu du cheval s'est beaucoup démocratisé et est fortement imprégné aujourd'hui de jeunes éléments féminins.

Les chevaux sont formateurs de la personnalité, développent le sens des responsabilités chez les jeunes et les sociabilisent. De cette manière, l'activité autour du cheval contribue au maintien d'une bonne santé générale et participe à la recommandation générale d'augmenter le mouvement et le sport en plein air. La détention et le maniement d'un animal de cette taille nécessitent une solide formation et incluent des risques de conflits (zone de régénération, sécurité, éthique, protection des animaux, écologie). Les autorités, les organes d'exécution, les écoles, les universités, les associations, les marchands comme les utilisateurs finaux sont concernés et intéressés à une institution capable d'obtenir et de transmettre ces connaissances de manière neutre.

Le Haras national suisse s'est développé pendant ces dernières années en un centre de compétences reconnu sur le plan national comme à l'étranger pour toutes les questions qui concernent la détention et l'élevage du cheval. Il n'existe pas d'institution similaire en Suisse. Les points forts du HNS sont indiscutablement les connaissances de ses collaborateurs. Cette infrastructure chargée d'histoire offre toutes les conditions requises pour des études, des expertises et des services au sens d'un service public orienté vers la clientèle. La neutralité du HNS et sa proximité des milieux scientifiques et pratiques sont uniques (propre détention de chevaux, possession d'étalons, réseau de contacts avec la clientèle). La plupart des activités du HNS sont d'une importance capitale pour la filière, mais financièrement non lucratives (par exemple : mesures de maintien de la race franches-montagnes, soutien à la biodiversité des ressources agricoles et zootechniques) et donc impossibles à compenser par l'industrie privée.

Formation et perfectionnement

L'offre de formation du Haras national suisse est variée. L'institution offre des places d'apprentissages (~10 par année) dans des professions manuelles rarissimes (maréchal, sellier, charron), dans le domaine du cheval comme écuyer, palefrenier, des formations commerciales ainsi que d'assistant(e) en médecine-vétérinaire. Le HNS propose et s'engage en outre avec des partenaires (Haute Ecole Suisse d'Agriculture, les facultés Vetsuisse) dans la formation professionnelle et la formation continue de praticiens jusqu'au niveau universitaire. Le Haras national suisse est la première institution accréditée par l'Office vétérinaire fédéral (OVF) pour la mise sur pied et l'organisation de cours obligatoires pour détenteurs de chevaux conformément à la nouvelle Ordonnance sur la protection des animaux. Le HNS offre annuellement à 30 stagiaires de Suisse et de toute l'Europe la possibilité de perfectionner leurs connaissances dans la filière du cheval.

Recherche, conseils et prestations de services

2010 a été déclarée année de la biodiversité. La Suisse a ratifié en 1994 la convention sur la biodiversité et a ainsi consenti au maintien local de races suisses d'animaux de rente. Le Haras national suisse, par le biais de sa détention d'étalons, contribue de manière décisive au maintien de la race franches-montagnes, unique race autochtone en Suisse. Au contraire de l'industrie privée, le haras sélectionne aussi, afin de maintenir une diversité génétique, des étalons franches-montagnes qui sont moins à la mode, mais qui contribuent à la sauvegarde et à la variété de la race à long terme. Un dépôt de semences important est utilisé dans ce but. Les étalons du haras sont en outre indispensables dans les domaines de la recherche, de l'enseignement et de la formation.

La recherche au HNS est orientée vers la pratique. Les domaines clés sont la reproduction et l'élevage, la détention d'animaux, la protection des animaux et la prophylaxie. La saisie objective de modèles de comportement de chevaux est également un domaine privilégié. Le comportement du cheval a gagné énormément d'importance au niveau de la sécurité et de l'entraînement. Des étudiants et des collaborateurs scientifiques traitent de questions de recherche en collaboration avec des partenaires universitaires et privés. Le réseau de recherche du HNS est aujourd'hui bien établi au niveau national et international. La tenue annuelle du « Réseau de recherche équine » sous le patronat du HNS est une plateforme nécessaire au transfert de toutes ces compétences. Le bureau de conseils « Cheval » est un canal supplémentaire de ce transfert de connaissances. Il revêt une importance nationale, car la vulgarisation agricole classique ne couvre pas les questions relatives au cheval.

Le haras en chiffres

Le besoin en financement net du HNS budgétisé en 2010 se monte à 5.5 millions de francs suisses. (7 millions de dépenses pour 1.5 millions de recettes). Ce montant représente 0.2% des économies proposées.

Le HNS a reçu environ 30'000 visiteurs en 2009. Dans la même période 150'000 personnes, en Suisse et à l'étranger, ont pu profiter des services offerts par le HNS.

En 2010, le bureau de conseils « Cheval » fête son 10ème anniversaire. Ce bureau de conseils donne annuellement plus de 500 renseignements et rédige des expertises. 20 experts du HNS et quelques experts externes y collaborent. La clientèle est privée, mais elle se développe de plus en plus en direction des autorités et des organes d'exécution. Le nombre d'heures d'enseignement dispensées par les collaborateurs du HNS a passé de 600 en 2004, à 1575 en 2009. Dans le même temps, le nombre de personnes ayant assisté à des cours a passé de 1900 à 4100. Entre 2008 et 2010, 500 détenteurs de chevaux ont été formés selon les nouvelles dispositions de l'Ordonnance sur la protection des animaux.

Le HNS dispose du matériel génétique de plus de 60 étalons vivants, dont 55 de la race franches-montagnes. 180'000 paillettes de semence congelée (dont ¼ de la race franches-montagnes) sont stockées au HNS et sont utilisées à des fins de reproduction.

Un centre de reproduction à la renommée internationale fonctionne selon les normes de l'UE et est certifié. Cette installation est unique en Suisse. En plus des prestations de services en faveur des éleveurs, ce centre remplit une fonction essentielle de formation dans le domaine de la biologie de la reproduction chez le cheval que ce soit pour les vétérinaires ou les agronomes.

Le HNS publie chaque année plus de 70 articles scientifiques et pratiques dans la presse spécialisée et mène à bien une vingtaine de projets de recherche.

Le centre de documentation du HNS gère plus de 10'000 documents qui sont consultés chaque année par environ 200 étudiants.

Un bien culturel national avec un fort ancrage régional, situé à la frontière linguistique dans le district d'Avenches, 60 personnes travaillent dans les différents secteurs d'activité sur le site d'Avenches. Le HNS est un employeur important et très considéré dans la région. La diversité de certaines catégories de métiers parfois très rares fait partie d'un bien culturel national qui mérite d'être conservé. Le haras est aussi multilingue.

Les bâtiments du HNS sont classés. Ils sont la marque d'un esprit innovateur et le fruit d'un travail d'ingénieurs de la fin du 19ème siècle. Seul un HNS « vivant » et ses collaborateurs pourront permettre de transmettre cet esprit moderne dans le 21ème siècle.